



Délai de réponse locapass dépassé

Par **Moloko**, le **03/04/2015** à **11:58**

Bonjour,

j'ai déposé un dossier de demande d'aide locapass pour mon dépôt de garantie.

Cela fait maintenant 10 jours ouvrés que le dossier a été reçu par l'organisme?

Je leur ai donc signifié que la réglementation prévoit que sans réponse sous 8 jours ouvrés le dossier est considéré comme accepté.

Leur réponse a été que non ce n'est pas automatique et qu'ils ont beaucoup de dossiers et qu'ils regarderont le mien mardi.

Pour l'instant le retard est acceptable mais quel est mon recours si le dossier traîne ? Leur réponse sur le fait que ce ne soit pas automatique me paraît un peu surprenante...

merci !